



# COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

**PV N° 15 DU SAMEDI 30/11/2024**

Réunion du 25 novembre 2024

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

## AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

De plus en plus de dirigeants, éducateurs, entraîneurs interviennent auprès des arbitres pour demander à enlever des cartons. Ces comportements inadmissibles ne peuvent être tolérés.

La Commission des Arbitres souhaite rappeler aux clubs que ces attitudes sont strictement interdites et demande aux arbitres de signaler tout débordement à la règle

## BLESSURE

M. VALLUY Mathis : suite à son accident de moto, la SCJA lui souhaite un prompt rétablissement.

## FAUTE TECHNIQUE

Match U15 D2 : LE COTEAU – FEURS, du 17 novembre : étude en cours

## RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc, lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison :

[https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese\\_Modifications\\_Consignes\\_CDA\\_2024\\_2025.pdf](https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf)

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

## HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

## FORMATION « DEVENIR ARBITRE »

**Samedi 4, dimanche 5 et dimanche 19 janvier 2025, à MABLY** (journée complète de 8h30 à 17h30).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

## AGENDA STAGE MI-SAISON

### - STAGE ASSISTANTS : NOUVEAUX

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, de 8h30 À 12h, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez).  
Cette matinée est destinée aux nouveaux arbitres assistants (ayant muté de filière cette saison).

### - STAGE DE MI-SAISON ARBITRES D3 - D4 :

**Votre date de stage est déterminée en fonction de votre lieu de résidence. Si vous avez un doute ou autre, merci d'avance de contacter votre Conseiller Technique.**

SAMEDI 14 DÉCEMBRE, de 13h30 à 17h30, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez)  
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, de 8h30 à 12h30, au siège de la Délégation (Roanne)

### - STAGE DE MI-SAISON JEUNES ARBITRES :

**Votre date de stage est déterminée en fonction de votre lieu de résidence. Si vous avez un doute ou autre, merci d'avance de contacter votre Conseiller Technique.**

SAMEDI 14 DÉCEMBRE, de 8h30 à 12h30, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez)  
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, de 13h30 à 17h30, au siège de la Délégation (Roanne)

### - STAGE DE MI-SAISON D1, D2, AA + PROMO :

VENDREDI 7 (SOIR) ET SAMEDI 8 FÉVRIER 2025 (LIEU À CONFIRMER)

### - ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES - MODULE 8 :

DIMANCHE 18 MAI 2025, de 9h à 17h (lieu à confirmer)

=====

## NOTES AUX ARBITRES

### LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.  
Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but.  
AUCUNE PROLONGATION

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.